

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 28 JANVIER 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Représentés : 2

Absents : 0

Date de convocation : 21 janvier 2021

Date d'affichage : 21 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - BAILLY Béatrice - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck

Étaient représentés : CLAPPIER Pascal (donne procuration à MAGNIN Carine) - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Madame Carine MAGNIN est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 21-01-005

Objet : Composition des commissions municipales : remplacement d'un membre de la Commission finances, administration générale, développement durable et communication

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre Rougeaux, Maire.

Je vous rappelle que l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ouvre la possibilité au Conseil Municipal de former au cours de chaque séance, des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

En effet, afin d'assurer la cohérence et la pérennité des travaux menés et des réflexions conduites, la majorité des élus choisissent d'attribuer un caractère permanent aux commissions qu'ils décident de constituer et de les spécialiser par domaine d'intervention. C'est donc ce caractère permanent que je vous propose de donner aux commissions municipales spécialisées que nous allons former et qui jouent dans les faits, un rôle d'instruction important dans la préparation des dossiers soumis au Conseil Municipal. Bien entendu, la permanence d'une commission ne fait pas obstacle à la possibilité offerte au conseil d'en changer les membres en cours de mandat ou de la supprimer.

Ainsi, après l'installation du conseil le 5 juillet 2020, ont été instituées les commissions suivantes :

✓ Commission finances, administration générale, développement durable et communication,

- ✓ Commission urbanisme et travaux
- ✓ Commission associations, sport, intercommunalité, navettes, vie touristique station
- ✓ Commission vie locale, enfance, services à la population, patrimoine et culture, agriculture

Elles ont été constituées comme suit :

**Finances, administration générale,
développement durable et communication**

Natacha RIVAS
Jean-Marie MARTIN
Carine MAGNIN
Dominique RETORNAZ
Pascal CLAPPIER
Jean-Pierre COCHET

Urbanisme et travaux

Dominique RETORNAZ
Guy GRANGE
Marie-Pierre RAMBAUD
Jean-Marie MARTIN
Pascal CLAPPIER
Christian GRANGE

**Associations, sport, intercommunalité, navettes,
vie touristique station**

André RETORNAZ
Marie-Pierre RAMBAUD
Béatrice BAILLY
Marie POIROT
Christian GRANGE
Stéphanie FEUTRIER

**Vie locale, enfance, services à la population,
patrimoine et culture, agriculture**

Corine FALCOZ
Béatrice BAILLY
Guy GRANGE
Stéphanie FEUTRIER
Marie-Pierre RAMBAUD
Carine MAGNIN

Suite au décès de Jean-Pierre Cochet, conseiller municipal, le 29 décembre 2020, il convient de pourvoir à son remplacement dans la commission finances, administration générale, développement durable et communication où il siégeait.

En fonction de ces éléments, il vous est proposé de bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- de remplacer Monsieur Jean-Pierre COCHET par Lénaïck RETORNAZ à la Commission finances, administration générale, développement durable et communication
- les commissions municipales sont ainsi composées conformément au tableau ci-dessous.

| Finances, administration générale, développement durable et communication |
|--|
| Natacha RIVAS Jean-Marie MARTIN Carine MAGNIN Dominique RETORNAZ Pascal CLAPPIER Lénaïck RETORNAZ |

| Urbanisme et travaux |
|--|
| Dominique RETORNAZ Guy GRANGE Marie-Pierre RAMBAUD Jean-Marie MARTIN Pascal CLAPPIER Christian GRANGE |

| Associations, sport, intercommunalité, navettes, vie touristique station |
|---|
| André RETORNAZ Marie-Pierre RAMBAUD Béatrice BAILLY Marie POIROT Christian GRANGE Stéphanie FEUTRIER |

Envoyé en préfecture le 02/02/2021

Reçu en préfecture le 02/02/2021

Affiché le 02/02/2021

ID : 073-217303064-20210128-21_01_005-DE



Vie locale, enfance, services à la population,
patrimoine et culture, agriculture

Corine FALCOZ
Béatrice BAILLY
Guy GRANGE
Stéphanie FEUTRIER
Marie-Pierre RAMBAUD
Carine MAGNIN

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 02/02/2021

Affichage : 02/02/2021

Valloire, le 02/02/2021

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

